

## **PV de la réunion du 7 mai 2014. Commission équitation de travail CRE PROVENCE.**

La réunion commence à 19 h 30 et se termine à 22 h 30 au centre équestre d'Avignon.

### **Etaient présents :**

Christine Aymes, Christine Lescot, Frédérique Grimaud, Laetitia Mesnier, Nathalie Pawlack, Stéphane Liger, Elisa Moya.

### **Absents excusés :**

Hervé Maurel, Julien Gonfond.

### **Ordre du jour :**

1. Bilan des deux derniers concours : Miramas et St Martin de Crau
2. Interprétation des règlements compétition.
3. Championnats de France
4. Questions diverses

1 Bilan des deux derniers concours.

L'évolution reste positive pour ces deux concours.

Les horaires sont respectés, l'organisation générale et l'accueil sont excellents. Les tracés pour les épreuves de maniabilité sont intéressants.

- ✓ Des problèmes lors de l'annonce des résultats. Après analyse il faut renforcer les équipes qui recueillent les résultats et calculent les points. Il faut également vérifier l'entrée des résultats dans le logiciel. Dans la mesure du possible il faut tenter de mettre les personnes qui font les comptes à l'écart et au calme.
- ✓ Quelques obstacles de la maniabilité restent parfois non conforme au règlement. Il semble important de renforcer le rôle du président du jury sur cet aspect.
- ✓ Il faut continuer à sensibiliser les participant sur l'aspect officiel de ces épreuves. Certains cavaliers mineurs avaient oublié de mettre le casque et il a fallu le leur rappeler. Idem en club.

Un grand merci aux organisateurs et aux membres du jury pour tous ces concours.

## 2 Interprétation des règlements compétition.

### Questions sur les règlements.

- ✓ Problème des ex-aequos.  
Ils étaient départagés par la note de dressage, hors ceci n'apparaît pas dans le règlement. Les ex-aequo restent donc ex-aequo lors des résultats. Pour les lots il y a tirage au sort entre les deux classés.
- ✓ Coefficient du test de tri lors du classement du combiné. A ce jour Saint Martin est le premier concours dans lequel il y avait une épreuve de tri. Jusque là donc la question ne s'était pas posée. Certains pensent que le test de tri est coefficient 2 d'autres qu'il est coefficient 1. La lecture du règlement peut laisser entendre que le coefficient est de 2. Pour certains d'entre nous, une discussion de l'année dernière en commission nationale avait déterminé le coefficient à 1. Cela à la demande des cavaliers qui couraient les épreuves WAVE et qui souhaitaient nous rejoindre. A cette occasion et toujours de façon à faire évoluer le règlement avait été rajouté la maniabilité technique.  
Les questions posées sont les suivantes :  
Pourquoi favoriser un test par rapport aux autres ?  
Ce test est tout de même le plus aléatoire en terme de résultat (C'est d'ailleurs pour cela qu'il se fait en 2 manches).  
Favoriser le tri c'est ne pas inciter les cavaliers à dresser leurs chevaux, ...  
Puisqu'il y a un problème d'interprétation du règlement, il sera demandé aux responsables de la discipline et des règlements au niveau national de donner leur interprétation des textes. Il s'agit de Thierry Maurouard et Pierre Ollivier.

## 3 Championnats de France.

### L'organisation se met en place.

- ✓ La liste des membres du jury est validée et sera éditée prochainement. Chaque juge vient avec son ou sa secrétaire qu'il a formé et qui connaît les épreuves.
- ✓ Nathalie Pawlack prend en charge la mise en forme du document et du pass parking pour les cavaliers participant au championnat. Elle s'occupe également de l'affiche du championnat. Il a été décidé que ce serait le logo fédéral qui serait utilisé.

- ✓ Philippe Maurel qui tient le suivi des engagements dans les différents concours pense que le nombre des candidats aux championnats Amateur 1, Amateur 2, Amateur Elite serait entre 20 et 25.
- ✓ Pour le tri par équipe, à ce jour aucune épreuve n'a eu lieu donc pas de cavaliers sélectionnés. Il est donc possible que cette épreuve ne se déroule pas aux championnats.
- ✓ Un chronométrage électronique sera utilisé lors des épreuves de maniabilité, si possible avec affichage public.
- ✓ La conférence de presse pour présenter le championnat aura lieu le mardi 20 mai à partir de 10 h 30 à Méjanès. A la suite se tiendra une réunion d'organisation du Championnat avec détermination et visite des lieux pour chaque épreuve. A la fin de cette journée seront fixés les horaires prévisionnels du championnat.
- ✓ Une réunion de coordination de l'ensemble des jurys aura lieu la veille du Championnat le jeudi 17 juillet à 15 h à Méjanès (lieu à déterminer).

#### 4 Questions diverses :

- ✓ La commission indemnise les déplacements des juges pour cette saison. Les relevés de déplacement à partir du mois de Septembre 2013 doivent être fournis au président de la commission avant fin juillet 2014.

La réunion se termine à 22h 30.